

COMMUNIQUÉ

Appel à contribution : Lancement de la démarche d'élaboration du Plan d'agriculture urbaine de la MRC de Rimouski-Neigette

Le 16 octobre 2018 – La MRC de Rimouski-Neigette annonce le lancement des travaux d'élaboration d'un plan d'agriculture urbaine. Elle appelle la population et les acteurs concernés par l'agriculture urbaine à se joindre à l'exercice réalisé en collaboration avec la MRC, le Centre intégré de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, COSMOSS et l'ensemble des municipalités du territoire.

Une tournée de consultation se déroulera au cours de la prochaine année afin de réaliser un portrait-diagnostic qui mènera à un plan d'action soutenant le développement l'agriculture urbaine. Sont prévus des focus groupes en lien avec les cinq composantes du système alimentaire : production, transformation, distribution, consommation et gestion des matières résiduelles. Une activité de consultation aura lieu dans chaque municipalité de la MRC afin de permettre à la population, aux élus et aux acteurs du milieu de s'exprimer et de partager leurs idées. À l'issue de ce projet, il est souhaité que le plan d'action soit porté par la communauté et la MRC et tende vers une MRC nourricière.

- 21 novembre 2018 : Trinité-des-Monts
- 29 novembre 2018 : Saint-Eugène-de-Ladrière
- 15 janvier 2019 : Saint-Fabien
- 17 janvier 2019 : Esprit-Saint
- 24 janvier 2019 : Saint-Valérien
- 31 janvier 2019 : Saint-Anaclet
- 5 février 2019 : Saint-Narcisse
- 11 février 2019 : Saint-Marcellin
- 19 février 2019 : Rimouski



Crédits photo : Laurie-Edwidge Cardinal

Selon le préfet, Monsieur Francis St-Pierre, « *Ce plan d'agriculture urbaine sera un outil de développement pour nos communautés. La participation des élus et de la population aux récentes activités organisées sous le thème de MRC nourricière nous démontre la forte adhésion de tous à ce concept. D'ailleurs, tous les conseils municipaux de la MRC ont signifié leur appui au projet.* »

Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ? L'agriculture urbaine se définit par la culture de plantes ou l'élevage d'animaux dans un périmètre urbain à des fins personnelles, communautaires ou commerciales et prend toutes sortes de formes. L'agriculture urbaine interagit avec les cinq composantes du système alimentaire. Dans Rimouski-Neigette, on peut penser aux jardins potagers, aux aménagements comestibles, aux poulaillers urbains, aux marchés publics, aux cuisines collectives et au compost municipal précise Sophie Lajoie, agente de projet pour l'élaboration du plan d'agriculture urbaine.

Rappelons que le *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* octroie une aide financière de 34 800\$ à la MRC de Rimouski-Neigette dans le cadre du *Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région* pour l'élaboration d'un plan de développement et de mise en valeur de l'agriculture urbaine. La MRC mandate COSMOSS Rimouski-Neigette pour cet exercice intersectoriel qui octroie un financement équivalent à celui du MAPAQ.

-30-